

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

L'IMPOSTURE D'ARMAND BOISSEAU MISE A JOUR.

Nous avons écrit, dans un de nos derniers numéros, que notre député comptait deux catégories d'amis : une catégorie composée de gens disposés à se laisser tromper quand même, une autre de personnes qui ne veulent pas passer pour des dupes comme ceux de la première. Les citoyens de cette dernière classe prétendent avec raison que celui qu'ils ont supporté aux dernières élections leur doit au moins de ne pas les croire des gogos disposés à tout avaler ce qu'il prendra fantaisie à Armand d'écrire, que ce soit vrai ou que ce ne soit pas.

Le dernier numéro du *Courrier* contient encore deux colonnes d'injures à l'adresse de M. Bouchard, et deux colonnes de faussetés qui contribueront probablement à rassasier plusieurs des anciens partisans de M. Boisseau des mensonges qu'il débite dans son journal pour tromper ses propres amis.

Nous allons mettre à jour sa supercherie, et nous laissons aux partisans de M. Boisseau le soin de se demander si celui en qui ils ont pu avoir confiance un jour les prend pour des ignorants qu'il peut tromper à sa guise.

Dans son article, M. Boisseau veut prouver que nous n'avons écrit que ce qu'il avait dit lui-même, et cela dans le but de faire croire à la véracité de son premier article. Pour prouver son avancé, il a l'audace de nous attribuer une phrase que nous n'avons jamais écrite.

Voici en toutes lettres le paragraphe dans lequel il fait cette affirmation mensongère :

"M. Bouchard ne peut pas tolérer une pareille affirmation : c'est une injustice criante à son endroit. Il est vrai qu'au cours de son article il reconnaît que M. Laframboise a su, le premier, que les représentants de la Manhasset venaient à Saint-Hyacinthe" et que M. Laframboise a donné un important concours aux négociations."

Nous défions M. Boisseau de trouver dans notre article du 30 avril 1920 la phrase qu'il cite comme venant de nous, et qu'il met entre guillemets pour indiquer qu'elle a été extraite de notre article, "que M. Laframboise a su, le premier, que les représentants de la Manhasset venaient à Saint-Hyacinthe". Nous n'avons jamais écrit cela, et monsieur Boisseau le sait bien.

Il écrit quand même cette fausseté, car il sait qu'il y a un certain nombre de personnes qui ne lisent que son journal, et il a décidé de les tromper à sa guise. C'est là la récompense qu'il donne à ceux qui l'ont supporté ; il devrait au moins le respect de la vérité à ses partisans, mais il n'a pas même la décence de les tromper adroitement. Il y va comme s'il ne devait absolument rien à personne et comme s'il était absolument privé de sens moral.

M. Boisseau veut aussi laisser croire, dans cet article, que dans son écrit du 24 avril il a tout simplement affirmé que Monsieur Jules Laframboise avait donné un puissant concours pour faire réussir les négociations. Si cela était vrai, nous n'aurions jamais écrit un mot pour l'en blâmer.

Nous nous sommes plaints du fait que M. Boisseau a voulu se servir de la personne respectée de M. Jules Laframboise pour continuer sa campagne de mensonges et de dénigrement du maire actuel de la ville, et pour prouver que nous avions raison et que M. Boisseau veut encore tromper ses lecteurs, nous citerons le dernier paragraphe de l'article qu'il publiait le 24 avril 1920, et il n'est pas un lecteur consciencieux qui, après l'avoir lu, ne dira pas que M. Boisseau a tout simplement voulu dans cet article nuire au maire et au conseil municipal :

"Nous avons actuellement la 'Manhasset' qui achève de construire son usine et qui commencera bientôt ses opérations régulières. Il y a des personnes parmi nous qui réclament pour elles le privilège d'avoir attiré sur notre territoire cette institution américaine et nous, ne nous inquiétons guère du succès temporaire de leurs petites manœuvres. Quand l'histoire s'écrira avec impartialité, notre population apprendra que les personnes qui ont le plus contribué à installer chez nous la 'Manhasset', ne sont pas celles qui font le plus de bruit et de tapage. Il sera connu dans le temps que c'est M. Jules Laframboise, gérant de la Canadian Bank of Commerce de Saint-Hyacinthe, qui reçut les premiers visiteurs et qui se chargea, au nom de la Banque de Commerce, de montrer les avantages de notre ville. Ce gérant de la banque avec une modestie qui lui fait honneur, n'a jamais réclamé, ni pour lui, ni pour l'institution à laquelle il est attaché, l'honneur d'avoir contribué à attirer chez nous l'industrie considérable que la 'Manhasset' va y installer. J'ai cru qu'en justice pour la Banque de Commerce et pour son gérant local à Saint-Hyacinthe l'occasion m'était fournie de rectifier une légende qui est en train de se perpétuer parmi nous, et profitant de l'annonce-réclame de la Canadian Bank of Commerce sur la province de Québec, publiée dans le *Herald* de Montréal, le 5 avril 1920, je citerai la parole de l'Evangeliste et je dirai : 'Rendez à César ce qui appartient à César.'"

Quel est celui qui osera prétendre maintenant que tout ce que Monsieur Boisseau a voulu dire dans cet article, c'était "que la Banque Canadienne du Commerce et son gérant local avaient aidé dans les négociations qui nous ont amené la Manhasset", comme il l'écrit maintenant dans son article de la semaine dernière ?

Si les partisans de M. Boisseau sont satisfaits de leur homme, ils se contentent de peu.

M. Boisseau revient à la charge avec son injure plate que M. Bouchard aurait sali la mémoire de son père et de son grand-père. Dieu merci, il n'est qu'un homme de la trempe d'Armand Boisseau qui ose affirmer dans la ville de Saint-Hyacinthe que M. Bouchard a déshonoré la mémoire de son père et de son grand-père. Tout le monde sait qu'il a fait honneur à sa famille, et parce qu'il aurait déclaré que son père était un cordonnier et son grand-père un charroyeur d'eau leur véritable état, on ne peut pas en conclure, à moins d'être un fat comme M. Boisseau, qu'il a fait honte à leur mémoire. M. Boisseau croit sans doute que c'est un déshonneur que d'être un cordonnier ou un charroyeur d'eau ; nous ne le croyons pas, et M. Bouchard a raison de se réclamer d'un père qui était cordonnier et d'un grand-père, un charroyeur d'eau. Ils sont morts tous d'eux, ayant vécu avec leur propre argent et ne devant pas un sou à qui que ce soit.

Ils furent de pauvres mais honnêtes citoyens. Il est vrai que par le temps qui court, dans certains quartiers, l'honnêteté n'est pas une vertu fort prisée ; ce témoignage est cependant suffisant pour que le maire actuel puisse s'enorgueillir de ceux qui, sans lui laisser d'argent pour faire le pacha, lui ont légué l'exemple d'une vie droite et honorable, ce qui lui a suffi pour se faire un chemin que tous les péres aimeraient à voir parcourir par leurs fils.

Nous reviendrons dans un prochain article sur la critique que M. Boisseau fait de l'action du conseil municipal pour introduire ici la compagnie Manhasset, et qu'il dit avoir été une exploitation effrénée dont les citoyens de Saint-Hyacinthe ont été les victimes.

Nous démontrerons que le conseil municipal n'a pas eu tort de ne pas consulter M. Boisseau avant d'agir, car il aurait certainement manqué l'affaire et M. Boisseau n'aurait pas pu féliciter M. Laframboise de nous avoir amené une industrie, curieuse ironie ou manque de jugement absolu, qui a été la cause d'une exploitation effrénée dont les citoyens ont été les victimes.

O logique ! tu n'emplies pas évidemment la cruche d'Armand Boisseau !

CHAMBRE DE COMMERCE

Assemblée des Directeurs tenue le 11 mai 1920, au lieu ordinaire, à 4 hrs de l'après-midi, et sous la présidence de M. W. Girouard.

Sont présents : MM. M. David, L. St-Germain, R. Morin, T. Hallé, C.-J. Laframboise, P. Richer, H. Raymond, M. Côté, J. Laframboise, O. Pothier, L. Augustin.

A cette assemblée, la Chambre a eu l'honneur de la visite de M. Machéras, directeur des écoles techniques de la Province, et de M. le Député de Saint-Hyacinthe.

Les minutes de la dernière assemblée sont adoptées sur proposition de M. M. Côté, secondé par M. M. David.

La lettre de la Canadian Fire Underwriters Association est référée au comité des assurances pour étude.

Le secrétaire est chargé de donner les renseignements concernant la ville de Saint-Hyacinthe demandés par P. F. Collier & Son Co., dans sa lettre du 3 courant.

Après avoir pris connaissance de la résolution qui lui a été envoyée par la Chambre de Commerce du comté de Drummond relativement à l'interpellation du sénateur Proudfoot concernant les maisons de commerce qui font affaires par la poste, la Chambre décide à l'unanimité que avant d'endosser cette résolution le secrétaire se procure une copie de cette loi projetée pour la soumettre ensuite aux membres.

Le secrétaire donne ensuite lecture d'une lettre du Maire de Saint-Hyacinthe aux membres de la Chambre de Commerce, et dans laquelle il dit que la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc projette de faire des améliorations importantes au terrain de la gare. Il dit de plus que le Conseil municipal a écrit à la compagnie pour faire confirmer les engagements pris verbalement par M. Connelly, surintendant de la compagnie. Et en réponse à la lettre de la Chambre, le Maire annonce que l'enseigne-réclame ne pourra être décidée que lorsque le plan définitif des améliorations projetées aura été accepté par le Conseil municipal et la compagnie de chemin de fer. Le Maire déclare en plus que le conseil municipal a décidé d'ériger cette enseigne-réclame et que les travaux commenceront dès que le site sera définitivement choisi.

En réponse à la lettre de la Chambre de Commerce, l'honorable ministre des Travaux Publics, M. Antonin Galipault, fait savoir à la Chambre que le député de Saint-Hyacinthe est en instance, depuis quelque temps, auprès du gouvernement, pour l'établissement d'un bureau de placement à Saint-Hyacinthe, et que cette question est à l'étude.

ECOLE TECHNIQUE.—M. Machéras, directeur des écoles techniques de la province, a bien voulu causer d'enseignement technique et du fonctionnement des écoles techniques aux membres de la Chambre. Il s'est acquitté de sa tâche avec habileté et grâce.

Après un court historique de la naissance des écoles techniques

dans notre province, M. Machéras a dit ensuite comment procéder dans la construction d'une école de ce genre.

La législature provinciale a donné à la ville de Saint-Hyacinthe un pouvoir d'emprunt de \$150,000.00. Sur ce montant on devra réserver \$50,000.00 pour l'aménagement intérieur de l'école, et les \$100,000.00 qui restent devront servir à l'achat du terrain et à la construction. Il importe donc de ne pas trop dépenser pour le terrain si l'on veut qu'il en reste assez pour la bâtisse.

Quant à la date où les travaux pourraient commencer, M. Machéras dit à la Chambre, qu'il faut d'abord que la commission d'administration soit formée, et pour cela le gouvernement attend que la ville lui ait soumis les noms des deux citoyens qu'elle a choisis pour faire partie de cette commission avant de nommer lui-même ses trois membres. Et une fois la commission formée on pourra alors commencer les travaux préliminaires et aviser plus facilement à la date du commencement des travaux.

M. Machéras fait ensuite remarquer à la Chambre qu'une école technique a surtout pour but de donner aux jeunes gens le goût des travaux manuels, leur faire toucher du doigt qu'il y a autant d'avenir dans les industries que dans le commerce ou les professions, et leur faire quitter les sentiers battus pour en exploiter des nouveaux.

Cette causerie de M. Machéras a duré tout près d'une heure. Il a été excessivement intéressant.

Et sur l'invitation que lui en a faite le président de la Chambre, M. Machéras reviendra dire, dans une assemblée générale de la Chambre de commerce, les belles choses qu'il a dites au bureau de direction.

Puis sur proposition du président, la Chambre à l'unanimité vote des remerciements à M. Machéras pour son intéressante et pratique causerie.

M. R. Morin attire ensuite l'attention de la Chambre sur le règlement municipal No. 295 concernant le pavage de certaines rues de notre ville. Mais vu l'heure avancée, cette question est remise à la prochaine assemblée pour étude.

M. C. J. Laframboise propose ensuite que le secrétaire écrive à la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc à l'effet de lui demander des améliorations qui s'imposent à notre gare et qui favoriseraient beaucoup notre commerce et nos industries. Par exemple, le pontage de la partie de la rue Laframboise occupée par la voie ferrée, la pose d'une grue pour le chargement et le déchargement des chars, le changement de place des prises d'eau afin de ne pas obliger les voyageurs de marcher dans la boue quand ils descendent du train, etc. La Chambre adopte à l'unanimité la proposition de M. Laframboise.

Et la séance est levée.

CE QU'ILS FONT DU DROIT DE VOTE

Le gouvernement d'union a refusé d'amender son nouveau bill électoral pour faciliter le droit de vote aux femmes de sujets britanniques d'origine étrangère.

Le bill présenté à la Chambre stipule que la femme d'un pareil sujet britannique ne pourra voter qu'après avoir obtenu un certificat de la part d'un juge, concernant ses qualifications d'électrice.

Et notez qu'il ne s'agit pas seulement des femmes d'origine allemande, mais indistinctement de toute provenance européenne, même de France, d'Italie et de Belgique.

Une femme qui épouse un sujet britannique devient naturalisée par le fait même. Mais d'après la présente loi, elle ne pourra voter qu'après avoir obtenu un certificat de juge.

Cela veut dire qu'à Montréal seulement, des milliers de femmes, —dans les divisions Cartier, Saint-Laurent et Saint-Jacques, pour ne citer que celles-là,—devront ou s'abstenir de voter ou se presser à la porte d'un juge à la période d'inscription.

Dans les autres pays, on rend l'exercice du vote aussi facile que possible. Bien plus, dans les pays de civilisation avancée, le vote est obligatoire.

Non seulement, on rend plus aisé l'exercice de ce droit, mais encore on oblige citoyens et citoyennes à s'en prévaloir.

Mais tandis que le monde avance vers le progrès, le gouvernement d'union recule et ne perd aucune occasion de mettre dans les statuts de notre pays des dispositions rétrogrades.

Le but du gouvernement est d'empêcher la majeure partie de ces femmes de sujets britanniques de voter, en leur rendant l'exercice du droit impraticable.

Il faisait pitié de voir MM. Guthrie et Rowell, les transfuges du gouvernement, patouer pour faire maintenir cette clause, qu'une majorité de vingt seulement a maintenue à grand-peine.

C'est un dernier effort de ce gouvernement moribond de réserver quelque avantage à ses candidats.

Effort impuissant et maladroit : l'erreur et la fraude de 1917 ne seront pas renouvelées.

(Le Canada)

LE BLE MOU OU PIE

(Notes des fermes expérimentales)

On sait que le grain du blé, cultivé sur certains sols et spécialement en certaines saisons, est souvent pâle ou parsemé de taches d'une couleur claire au lieu d'être foncé et translucide. Si cet état est bien caractérisé, on appelle ce blé "mou"; s'il est moins accusé, on emploie souvent le terme "pie". Au Kansas et ailleurs on se sert de l'expression "yellow berry" (grain jaune). Il existe bien des idées erronées au sujet du blé mou. Quelques variétés extra dures de nature, comme le Prélude, par exemple produisent rarement des grains mous; d'autres, comme le Blanc de Russie, ont essentiellement une nature molle, mais la plupart des espèces favorites, quelque dures qu'elles soient de nature, deviennent molles dans certaines conditions de sol et de climat. Même les blés extra durs de la catégorie à macaroni ou "Durum", comme le Wild Goose, ne font pas exception à cette règle.

Les grains de blé mou contiennent moins de gluten et plus d'amidon que les autres. L'intérieur du grain dur est corné et translucide. L'intérieur du grain mou est blanchâtre et opaque. Comme le son, lui aussi, est translucide, les grains mous paraissent plus pâles que les grains durs. Mais le son lui-même ne change pas de couleur lorsque le blé devient mou, et c'est pourquoi le terme "grain jaune" est tout à fait inexact. Un échantillon mou de ce qu'on appelle le blé rouge (qui à vrai dire est brun rougeâtre) n'est pas jaunâtre mais brun rougeâtre pâle. Beaucoup de gens s'imaginent que le blé Life rouge devient du Life blanc en s'amollissant; ils se trompent absolument. Les deux variétés sont tout aussi dures l'une que l'autre et ne diffèrent l'une de l'autre que par la couleur de leur son. Le Life blanc est jaunâtre, tandis que le Life rouge est rougeâtre.

Les causes de la mollesse du grain sont encore peu connues. Elles paraissent tenir surtout à l'état mécanique du sol, à la quantité d'humidité qu'il renferme, etc. Les sols nouvellement déboisés sont très portés à donner des blés mous. De même, les pays où l'été est plutôt long et la température modérée, produisent généralement des blés plus mous que ceux où l'été est court et où la température présente de grands extrêmes.

On croit généralement que le blé mou ne vaut pas le blé dur pour la panification; c'est vrai, si les échantillons comparés appartiennent à la même variété, mais il est des variétés molles qui sont supérieures aux dures. On préfère le blé dur pour la meunerie, par exemple, car il se traite plus facilement et donne habituellement plus de satisfaction aux boulangers qui désirent faire un pain excessivement léger. Pour la pâtisserie, les gâteaux, la farine de blé mou vaut mieux que l'autre. Le blé dur, plus recherché, se vend généralement plus cher que le blé mou, aussi les cultivateurs dont le blé est mou perdent-ils de l'argent. Cependant ce blé peut très bien servir pour les semences (s'il appartient à une variété généralement dure), parce que la mollesse du grain n'est pas héréditaire.

Comment et de quelle façon peut-on corriger cette tendance du sol à produire du blé mou? Cette question reste encore à éclaircir.

Ce qui est sûr c'est que certaines des causes échappent à notre contrôle, mais il semble probable que la culture, et spécialement l'enfouissement du gazon à la charrue, tendent à la longue à créer un ensemble de conditions favorables à la production d'un blé plus dur. C'est là un résultat spécialement à prévoir sur un sol qui, au début, était couvert d'arbres.

C. F. SAUNDERS,
Céréaliste du Dominion.

PACIFIQUE CANADIEN

Pour faire un voyage agréable sous tous rapports il est reconnu qu'il faut voyager par le Pacifique Canadien. Que vous preniez nos trains à St-Hyacinthe ou à Montréal, veuillez communiquer avec notre agent local M. J.-E. Morin pour informations ainsi que vos billets. Bureau de Billets:

92 rue MONDOR.

—Téléphone 70.

EXPERT ELECTRICIEN

MM. Benge & Blanchard, agents de l'auto Ford à St-Hyacinthe, viennent de s'assurer les services d'un expert électricien dans tous systèmes électriques d'automobiles. Donc, pour faire réparer le système électrique de votre auto la vraie place c'est au

Garage BENGLE-BLANCHARD
35 rue Concorde. St-Hyacinthe.

BASE-BALL

Il vient de se former en cette ville une puissante équipe de Base-Ball qui saura faire parler d'elle et qui donnera du vrai sport à la population de St-Hyacinthe. Cette équipe portera le nom de Manhasset, et sera pilotée par MM. Victor Flibotte et Armand Picard, deux sportmen qui sauront mener leur club à la victoire.

Plus de quatorze joueurs sont déjà engagés. Ils seront alignés comme suit:

A. Picard sera derrière le marbre pour recevoir les balles du formidable trio de lanceurs qui seront MM. A. Tousignant, M. White et Brod. Théberge. T. Boucher, dont la réputation n'est plus à faire comme frappeur, aura soin du premier but. Au deuxième but sera B. Moore, un joueur dont on parle beaucoup. Archambault, un des piliers du Royal Canadien, de la ligue Indépendante, sera au short-stop. A. Beauregard, autrefois de l'Aiglon, de cette ville, et l'an dernier du Ste-Anne de Bellevue, couvrira le troisième tandis que Geo. Chabot et Valin deux rudes cogneurs, avec l'aide de Binette et de Denis, en plus de Henri Viger, le brillant et sensationnel voltigeur de gauche de l'école Normale Jacques-Cartier, formeront le champ d'extérieur.

Avec un tel club, MM. Flibotte et Picard ne craignent pas de lancer un défi au club de Ames & Holden de cette ville, et aux clubs de Acton, Drummondville, Farham, Granby Ind., Granby, Upton, etc.

Le Ames & Holden est préféré pour dimanche, le 23 courant. A lui maintenant de répondre.

Pour informations, s'adresser à V. Flibotte, Tél. Bell 109, ou à A. Picard, Tél. Bell 267.

Parlons raison

Psychologie de l'annonce.

La mentalité publique paraît de nos jours dans un tel état d'ébranlement nerveux qu'elle a fait dire à Lloyd George: "Les peuples semblent être frappés du choc des obus." L'exagération envahit tous les domaines et cause partout des résultats néfastes: l'art dentaire en ressent les suites que l'annonce répercute. Les réclames attrape-nigauds émaillent par-ci par-là la grande presse et, faute de science, l'on fait miroiter le plus grand nombre possible d'appartements aux murs dorés (sans oublier les coins d'escaliers), à l'outillage mystérieux, comme si la clientèle allait voir un dentiste pour admirer les appartements du propriétaire. Souvent des prix de bazar, s'alignent pour leurrer le client, dominés de portraits de sibylles à faire rêver des soldats en goguette, tout comme si la face humaine se passait au moule.

La plus grande découverte des temps modernes—la télégraphie sans fil—fut cependant faite par Branly dans un rez-de-chaussée. C'est la science et l'étude qui fait l'homme de profession. Personne ne veut travailler de nos jours et la preuve, c'est qu'on ne parle que de grèves dans les journaux. Certains professionnels trop souvent sont atteints de cette paresse néfaste et ils sont partout: à un club, au jeu, à la jouissance, mais jamais dans les livres et à l'étude. Edison a dit cependant que la science se compose de 98% de transpiration et 2% d'inspiration. Faute de science pour attirer la clientèle l'on se rabat sur toutes sortes de demi-moyens parfois saugrenus, ou pour le moins peu sérieux, qui éblouissent souvent leur auteur.

Le public a le droit d'être traité honnêtement. Les inventions du Dr Fournier sont là à l'encontre des légèretés de l'annonce, et les clients qui viennent à ses bureaux de tous les coins du pays et d'ailleurs sont la preuve journalière de l'appréciation de ses découvertes.

Les dentiers.

Qui dit dentiste dit dentier: l'un inclut l'autre. Il est question dans "Parlons science", des principales ruses malhonnêtes touchant le matériel pour fabriquer cette pièce de prothèse. Quant aux études et observations, recherches, connaissances anatomiques et dynamiques de la bouche cela dépasse les notions d'un grand nombre de dentistes.

Il vient de se former aux Etats-Unis une association nationale de dentistes qui vont s'occuper seulement de dentiers. Pour y appartenir il faut être choisi par la direction et payer \$100 (somme qui n'est jamais retournée). Après un an de postulat, si le candidat est reconnu être réellement un inventeur, un travailleur qui peut rendre service, il est alors déclaré membre. L'association compte à peine 20 membres sur 60,000 dentistes pratiquants aux Etats-Unis.

Anecdote vécue.

Il y a quelques années un mécanicien dentaire se présentait, sur bill, pour être reçu dentiste. Comme il n'avait fait que des dentiers durant 18 années de sa vie, il était à présumer qu'il savait quelque chose sur ce sujet. En présence de 11 (onze) examinateurs la question suivante lui fut posée: "Vous mettez généralement une succion, communément appelée un cœur, dans le fond du dentier?—Oui.—Où cela?—Dans le plus creux du palais.—Quel est le meilleur endroit de ce plus creux du palais?—Impossible d'avoir une réponse. C'est étrange, mais le plus étrange fut que des 11 examinateurs il n'y avait que le président et l'auteur de la question qui connaissaient la réponse. Ceci lève un coin du voile sur l'ignorance en cette matière.

Le Dr Fournier a tourné et retourné les 5000 pages, au moins, de littérature sur ce sujet des dentiers que contient sa bibliothèque. Il a reçu et reçoit mensuellement depuis 20 ans toutes les meilleures revues publiées sur cette matière. Il a de plus eu maintes conférences avec les sommités reconnues dans cette ligne. Pour compléter le tout et après avoir tout essayé il a finalement risqué sa vie dans une expérience sur lui-même, le 9 juin 1916, par l'implantation et la rétention durant 19 jours d'une vis métallique dans la machoire supérieure et cela pour essayer de résoudre à jamais le problème de la rétention des dentiers. C'est dire, en résumé, que les connaissances du Dr Fournier en fait de dentier sont aussi complètes que la science peut fournir à date.

UNIQUE AU MONDE

"Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance."

La somme de mille piastres (\$1,000.00) sera versée au fonds de souscription en faveur de l'Université de Montréal sur production de la preuve de l'affirmation ci-dessus est erronée.

La personne (ou le groupe) qui fera cette épreuve avec succès recevra \$500.00 pour défrayer ses dépenses.

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER
ST-HYACINTHE, Qué. : TELEPHONE 40



La Route pour L'Ouest

WINNIPEG
BRANDON
REGINA
SASKATOON

LA VOIE NATIONALE

CALGARY
EDMONTON
VANCOUVER
VICTORIA

CONVOIS TRANSCONTINENTAUX MODELES AVEC NOUVEAUX WAGONS-LITS EN ACIER POUR LES TOURISTES

Départ d'OTTAWA (Gare Centrale) 5.45 du soir
Dim., Lun., Mer., Ven., par voie de Capreol
Départ de TORONTO (Gare Union) 9.15 du soir
Tous les Jours

Billets et renseignements complets chez l'agent du Chemin de fer National du Canada, le plus rapproché, ou au bureau général des voyageurs à Montréal, P.Q.

Les Bureaux Industriels de Toronto et de Winnipeg donneront à quiconque les demandera tous les détails au sujet des terres de l'Ouest canadien disponibles pour la culture et autres fins.

Chemin de fer National du Canada

7th 25th

Annancez dans
"LE CLAIRON"
LE MEILLEUR MEDIUM DE PUBLICITE DANS LA REGION

ANNONCEZ DANS NOTRE JOURNAL
ET VOUS Y TROUVEREZ UN GRAND
PROFIT. DE PLUS, VOUS AUREZ
AIDE A LA DEFENSE DES INTERETS
DE NOTRE VILLE ET DES ENVIRONS.

173 Boulevard Girouard, St-Hyacinthe Qué.
TELEPHONE 143

L'électricité rend la cuisine fraîche.

Une tôle électrique à double foyer résout le problème de la cuisine d'été. Souvent on n'a besoin que d'un peu de chaleur vive, pour faire bouillir l'eau d'une bouillotte, cuire quelques oeufs ou autres mets semblables. Et c'est alors que l'usage du réchaud électrique est tout indiqué. Rapide et certain en ses résultats, il maintient une chaleur intense jusqu'à interruption par le commutateur.

DEMANDEZ-NOUS COMMENT

NOUVELLE EMISSION

QUATRE ANS
ET DEMI
AU-DELA DE

\$350,000.00

partie d'une émission de \$850,000
dément autorisée par le Ministre
des affaires municipales de la Province
de Québec.

6%

VILLE DE MONT-ROYAL

Ville modèle adjoignant Montréal

Obligations: 5 1/2% datées du 1er novembre 1919, échéant le 1er novembre 1924. Principal et intérêts payables en or à la Banque Canadienne de Commerce, à Montréal et à Québec. Intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année.

COUPURES: \$100, \$500, \$1000. au porteur ou enregistrées, au gré de l'acheteur

PRIX: \$98. par \$100. et les intérêts courus, pour rapporter 6% et une fraction.

LEGALITE: Mtres Décairy & Décairy et Mtres Béique & Béique.

Souscriptions importants aux obligations de la Ville de Mont-Royal:
Sun Life.....\$300,000
Artisans Canadien-Français.....\$111,000

LIVRAISON: Les obligations seront prêtes à être livrées vers le 1er mai prochain. Les souscripteurs qui nous enverront leurs commandes d'ici au 15 mai bénéficieront gratuitement des intérêts courus du 1er mai au 15 de ce mois.

Une circulaire élaborée de la présente émission sera adressée prochainement à tous nos correspondants.

CREDIT-CANADA, LIMITEE

Banquiers établis en 1910

HON. H. B. RAINVILLE, Prés. (Prés. Assurance Mont-Royal,
Dir. Montreal Light Heat & Power Co.)

145, rue S.-Jacques Tel. MAIN 4735-36 MONTREAL

JEUNES FILLES!

Apprenez à faire beaucoup d'argent.
Venez, nous vous enseignerons à faire des
CIGARES

Nous avons des jeunes filles qui gagnent jusqu'à
\$25.00 et \$28.00 par semaine.

S'adresser à:

Fabrique GROTHE

Rue Raymond, St-Hyacinthe

jno

LE FOYER

SAINT SYLVESTRE

Voici : Pour la première fois,
Je ne t'ai pas dit : "Bonne année!"
Cette couronne lourde aux doigts,
Sans parler je te l'ai donnée.

Seule et noire dans l'hiver blanc,
Sur ta tombe où l'arbre s'incline,
Je venais, pour le nouvel an,
Pleurer mes larmes d'orpheline.

La mort habitait les tombeaux,
L'hiver mettait dessus sa neige.
Et moi, retenant mes sanglots,
"C'est le froid partout", me disais je.

Cet an qui meurt, c'était encor
Un morceau de ton existence.
C'était la date de ta mort...
Demain, demain, quelle distance!

Tu ne me verras jamais plus.
Pour toi, ma vie est terminée.
Tant de jours, ce soir révolus,
C'est, pour toi, ma dernière année.

L'an neuf qui te reste étranger
Sera donc le début d'une ère.
Je vivrai maintenant sans mère,
Tu ne me verras plus changer.

Adieu, maman! Sans nulle envie
Je vais vers la maturité.
Ce soir, la moitié de ma vie
S'engouffre dans l'éternité.

Lucie Delarue-Mardrus.

LE CONSCRIT

Le lendemain soir de la bataille d'Iéna, deux jeunes colonels, Colimard et Rochel, soupai dans une chambre d'auberge. D'en bas, de la grande salle, montait la rumeur joyeuse des vieux grognards et des conscrits attablés côte à côte, trinquant à leur nouvelle victoire.

Colimard, qui était jeune, fougueux et insouciant du danger, tendait l'oreille pour saisir les propos des buveurs et n'écoutait qu'avec distraction son camarade Rochel. Celui-ci, plus âgé, d'humeur calme et de nature posée, lui reprochait son audace folle dans le combat.

—Pourquoi, la pipe aux lèvres et sans autre arme que ta cravache, viens tu de te lancer encore, en vrai casse-cou, au plus dru de la mitraille? Sans doute pour être remarqué de l'empereur, pour étonner les soldats et entendre parler de toi avec enthousiasme?

Quoique toujours distraité, Colimard avoua franchement :

—Hé oui, pour tout ça, pour la gloire, parbleu!

—Mais, mon pauvre ami, reprit Rochel, on ne jouit pas de la gloire, car la gloire ne nous vient jamais qu'après la mort!

Cette remarque éveilla l'attention et toucha au vif l'amour-propre de l'intrépide Colimard.

—Qui, c'est vrai... et c'est irritant! fit-il avec une grimace de déception. Je voudrais justement savoir de mon vivant ce que mes

hommes pensent de moi. M'admirent-ils? M'aiment-ils? Auront-ils du chagrin de ma mort?

—Voilà une curiosité aussi singulière qu'indiscrète! s'exclama Rochel en riant. Elle est, de plus, bien difficile à satisfaire.

Qui sait? Colimard demeura pensif, obsédé par cette idée fixe. Puis, soudain, apercevant dans un coin les hardes de l'aubergiste pendues à la patère, il proposa, avec cette étourderie impétueuse qui bravaient les obstacles :

Nous allons nous affubler de ces nippes de paysans. Méconnaissables, nous descendrons dans le cabaret et nous trinquerons avec les soldats qui s'y trouvent. Ne t'inquiète de rien. Je me charge de les faire bavarder sur mon compte.

Enchanté de sa grosse farce, Colimard se déguisa et déguisa Rochel. Celui-ci se laissa faire; mais, sans qu'il s'expliquât pourquoi, cette ruse lui déplaisait.

Peu après, engoncés dans leur houppelante, le feutre rabattu sur les yeux, transformés en bons villageois, les deux camarades entraient dans la salle du cabaret.

Tandis que Rochel s'installait à une table voisine, Colimard s'assaya en face d'un jeune soldat à la mine naïve. Les chopes apportées la tournée offertes et acceptées, Colimard, tout de suite, parla de la bataille et de ceux qui s'y étaient signalés.

Soit réserve de niais, soit méfiance de ce paysan allemand par-

lant si bien français, le jeune soldat se tint coi.

Pressentant que le curieux s'était mal adressé et qu'il en serait pour ses frais, Rochel riait déjà sous cape. Mais, piqué, Colimard voulait, coûte que coûte, connaître l'opinion de son muet. Il s'avisait bientôt d'un nouveau subterfuge. Comme oppressé par un triste souvenir, il prit subitement un air lugubre et gémit, dans un profond soupir :

—La perte la plus cruelle de cette glorieuse journée, c'est certainement la mort du brave Colimard!

A cette nouvelle imprévue, le jeune soldat ne put d'abord réprimer un tressaillement de surprise puis il se ressaisit. Son visage effaré se détendit dans un sourire sceptique. Il hocha la tête pour dire que c'était impossible.

Alors, s'obstinant dans son dire, et d'ailleurs extrêmement amusé, grisé même par le tour plaisant que prenait la mystification, Colimard se mit à improviser une histoire romanesque à la face imberbe du candide conscrit. Avec une verve endiablée, il imagina d'emblée un Colimard poursuivant l'ennemi jusqu'au milieu des bois, puis, à la nuit tombante, recherchant vainement son chemin, à travers les taillis. Il dit l'angoisse, la fatigue et la faim du colonel. La maison du bûcheron où il trouva asile, le repas frugal, son coucher dans le foin, tout fut décrit en détail. Et, coup sur coup, il inventa la trahison du bûcheron, puis un réveil en sursaut devant l'apparition de vingt autres Allemands, enfin la lutte héroïque et suprême dont il prétendit héros et victime à la fois.

Cette banale aventure était contée, évoquée, précisée d'un tel entrain, mimée avec une physionomie si expressive et soulignée de gestes si impressionnants qu'elle en devenait non seulement vraisemblable, mais vivante.

Admirant la façon de son ami, Rochel lui-même y prit plaisir; mais ce qui, bientôt, le divertit beaucoup plus que ce récit fantaisiste, ce fut la contenance du jeune soldat. Ce dernier écoutait bouche bée, les yeux dans les yeux de Colimard; sa physionomie, aussi mobile qu'ingénue, reflétait docilement les divers sentiments que simulait le beau parleur. Dans ce regard trop novice pour démêler le mensonge, l'étonnement avait fait place au doute.

A mesure que Colimard accumulait les preuves, le conscrit, empoigné, l'écoutait plus passionnément. Toute son attitude révélait une émotion profonde mêlée d'effroi.

Colimard exultait de l'effet produit. Et, jugeant que la réponse de sa dupe allait couronner le succès de sa supercherie, il répéta sa question :

—Et maintenant qu'il n'est plus de ce monde, dis-moi ce que tu penses de Colimard?

Mais, soudain, hors de lui, soulevé par l'indignation, le conscrit muet jusqu'alors, s'écria violemment :

—Je te dirai plutôt ce que je pense de toi, scélérat! Pour te ré-

jouer ainsi et pour être aussi bien renseigné sur le mort, il faut que tu sois son assassin!

Et, avant que Rochel ait pu prévenir ou même deviner son geste, le jeune soldat tira un pistolet de sa ceinture et, à bout portant, en plein coeur, fit feu sur Colimard, qui tomba raide.

CHARLES FOLEY.

(Les Annales)

M. ARTHUR LEDOUX

BIJOUTIER-OPTICIEN

a repris son ancien magasin, au No 201 rue Cascades, qu'un incendie l'avait forcé d'abandonner pour quelque temps. Avis aux clients de M. Ledoux.

jno

LE STADE

— Journal sportif —

EN VENTE TOUTS LES DIMANCHES

...CHEZ...

ST-JEAN & FRERE, Représentants

OU CHEZ LE SOUS-AGENT H. BARRE

ancienne place Henri Rock

GRAND TRUNK RYS SYSTEM

Un changement général d'horaires prenant effet le 2 mai aura lieu sur tout le réseau de chemin de fer Grand Trunc.

Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à E. O. Picard, Agent Local, ou F. C. Bouvette, Chef de Gare.

STANDARD TIME GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures de départ des trains :—

÷ 9.55 a.m. x 6.32, p.m. ÷ 9.35 p.m. Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Victoriaville et Québec.

÷ 5.51 a.m. x 6.20 a.m., x 10.43 a.m. x 1.30 p.m. ÷ 5.22 p.m. = 7.00 p.m. Pour Beloeil, Montréal, Ottawa, Toronto, les Etats-Unis et l'Ouest, (:) 4.00 p.m.

Heures de l'arrivée des trains :—

÷ 9.55 a.m. ÷ 12.25 p.m. x 6.32 p.m. ÷ 9.35 p.m. de Montréal x 5.40 p.m. des Etats-Unis et de l'Ouest. (:) 2.05 p.m.

÷ Tous les jours. x tous les jours, dimanche excepté. = Dimanche seulement. (:) Samedi seulement.

Nous émettons des billets, bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National, à partir de Montréal, sur demande des passagers.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise ou à F. C. Bouvette, chef de gare.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Billets en vente pour tous les points du Canada et des Etats-Unis, ainsi que pour l'Europe à notre bureau de St-Hyacinthe.

P. S. — Bien que vous ne preniez le Pacifique Canadien seulement à Montréal, vous pouvez acheter vos billets à St-Hyacinthe.

Adressez-vous à notre agent.

J. E. MORIN, Bureau "Dominion Express" No. 92 rue Mondor

The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

CHANGEMENT D'HORAIRE

EFFECTIF LUNDI, 27 OCTOBRE 1919

Le train No 60, venant de Sorel arrivera à St-Hyacinthe à 12.15 p.m., et laissera St-Hyacinthe à 2.30 hrs p.m. pour Iberville et Noyan Jet.

Le train No. 61 laissera St-Hyacinthe à 2.00 p.m. pour Sorel.

Pour plus amples renseignements au sujet des trains, s'adresser à l'agent de billets

N. J. FERGUSON,

Gen. Passenger Agent. L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe. Téléphone 28.

PACIFIQUE CANADIEN

Billets en vente pour tous les points du Canada et des Etats-Unis, situés sur le chemin de fer Pacifique Canadien ou sur tous autres. En achetant ces billets au bureau de St-Hyacinthe, vous avez l'avantage de voyager sur le Grand Tronc jusqu'à Montréal, vos malles sont transportées gratuitement aux gares du Pacifique Canadien, vos lits et places dans les chars dorés sont réservés sans frais additionnels.

Si vous allez dans l'Ouest, ne manquez pas de vous procurer des billets pour voyager sur le plus beau train du Continent Montréal-Vancouver, "Trans-Canada Limitée". Char Parloir entre Montréal et Ottawa attaché sur ce train rapide.

Pour aller aux Etats-Unis, via Farnham les services de jour et de nuit sont les plus rapides et les plus économiques.

Billets en vente pour tous les points d'Europe. Les transatlantiques du Pacifique Canadien partent de Montréal durant l'été et de St-John, N. B. durant l'hiver. Une attention spéciale est apportée à toutes demandes d'informations comme à toutes réservations de billets.

J. E. MORIN, Agent de billets Pacifique Canadien

Bureau de la "Dominion Express" 92, rue Mondor St-Hyacinthe Téléphone : Bureau, 70 — Résidence, 437

"LE CLAIRON" est publié et imprimé par l'Imprimerie Yamaska Incorpore, au No 173 rue Girouard Saint-Hyacinthe.

ON DEMANDE

25 bons menuisier sou meubliers Ouvrage permanent. Bons gages pour les hommes qualifiés. S'adresser. La Compagnie d'Orgues Canadiennes. jno

SERVANTE DEMANDEE

On demande une bonne servante pour ouvrage général de maison. S'adresser au Dr Bédard, 190 rue Girouard. jno

ENLEVEMENT DES DECHETS

M. Albert Cadieux a été autorisé par la ville à faire le service d'enlèvement des déchets. Les occupants de maison qui désireraient bénéficier de ce service sont priés de s'adresser au chef de police.

M. Cadieux enlèvera les déchets une fois la semaine et chargera pour ce service la modique somme de dix cents. jn

Ne dites pas "Tabac", dites

CROWN MACDONALD

UNE GRANDEUR 15¢

"Le Tabac qui a un coeur"

H. C. FORTIER, Agent Vendeur

MONTREAL.

UN DESIR DE MANGER CE QUE VOUS VOULEZ

Comment la vigueur et la santé peuvent être rendues à l'estomac.

Ne pas être astreint à un régime, mais pouvoir manger ce qu'il lui plaît, tel est le rêve de tout dyspeptique. Personne ne peut honnêtement promettre de remettre un estomac en cet heureux état, parce que tout le monde ne peut manger les mêmes choses avec des résultats également satisfaisants. Il est parfaitement vrai que "telle chose qui est bonne pour l'un est mauvaise pour l'autre". Mais il est possible de tonifier les organes digestifs de telle façon qu'on peut se créer un régime agréable avec des articles de nourriture qui n'occasionnent pas de malaise.

Quand l'estomac n'est pas ce qu'il devrait être, il n'y a pas de meilleur moyen de bien digérer sans un sang riche et rouge, et les Pilules Roses du Dr Williams constituent le meilleur moyen de reconstituer et d'enrichir le sang. C'est pour cette raison que ces pilules sont particulièrement bonnes dans les cas de dérangement d'estomac causé par la pauvreté du sang et dans les attaques de dyspepsie nerveuse. On a la preuve de la valeur des Pilules Roses du Dr Williams dans même les cas les plus obstinés de dérangement d'estomac par le témoignage de Mme S. Morrison, de Varney, Ont. qui dit : "J'aurai toujours de la reconnaissance pour une amie qui me recommanda d'employer les Pilules Roses du Dr Williams. Il y avait plus de douze ans que je souffrais de dérangement d'estomac et il en était résulté une faiblesse générale de tout l'organisme. Mes repas m'occasionnaient toujours beaucoup de malaise, et parfois je préférais me priver de manger plutôt que d'endurer les souffrances qui en seraient résultées. Je prenais constamment tout ce qu'on me recommandait pour ma maladie, mais sans obtenir de guérison et souvent le mal me tenait au lit alors que j'aurais dû être levée à vaquer à mon travail. Mon amie, qui avait eu une attaque identique à la mienne, me pressa fortement d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams qui l'avaient guérie. M'en étant procuré à l'instant, je me mis à en prendre et je remarquai bientôt du soulagement. Il suffit de huit boîtes pour me redonner la meilleure santé possible, pour me rendre l'appétit et pour remettre mon estomac à son état normal. Si j'avais entendu parler de ce remède plus tôt, cela m'aurait évité des années de souffrance. Je recommande à quiconque pourrait se trouver dans le même cas que moi d'essayer sans tarder ces pilules".

Vous pouvez vous procurer les Pilules Roses du Dr Williams chez n'importe quel marchand de remèdes ou par la poste, à 50 cents la boîte ou \$2.50 pour six boîtes, de Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Le meilleur remède pour les enfants

Des milliers de mères déclarent formellement que les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède

de qu'elles connaissent pour les enfants. L'expérience leur a appris que les Tablettes font tout ce qu'on leur attribue et qu'on peut en donner en toute sûreté aux enfants de tout âge. Mme Joseph Therrien, de Saint-Gabriel de Brandon, Qué., écrit à leur sujet: "Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède que je connaisse pour les enfants. Avant d'essayer les Tablettes, je croyais que j'allais perdre mon bébé, mais elles eurent tôt fait de le rendre en santé et heureux; aujourd'hui, je ne voudrais plus m'en passer."

Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25cts la boîte, de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

CANADIEN PACIFIQUE

Si vous avez l'intention d'aller faire un voyage soit aux Etats-Unis, l'Ouest Canadien ou toute autre ville canadienne et même en Europe. Veuillez communiquer avec notre bureau local et l'on vous donnera tous les renseignements nécessaires et aussi émettrons billets requis.

Bureau Conjoint "Dominion Express" billets ferroviaires et transatlantiques ainsi que télégraphe commercial.

92 rue Mondor. Téléphone 70
J.-E. MORIN,
AGENT.

MANUFACTURE A LOUER

La manufacture occupée actuellement par la St-Hyacinthe Soft Sole Shoe sera vacante au premier de mai prochain. Elle est maintenant à louer.

Local idéal pour la fabrication d'articles légers, situé à quelques pas de la gare du Grand Tronc. S'adresser au bureau du *Clairon* jno

LOGIS A LOUER

Deux jolis logis sont actuellement à louer, cinq appartements chaque logis, sur la rue Viger, Nos 2 et 2½, non loin de l'église, tout près des groceries et des boucheries. S'adresser aux bureaux du "Clairon". jno

P. RAVENELLE

Marchand de chaussures et cuir,

SELLIER ET CORDONNIER

Agent pour la chaussure "INVICTUS"

SUCCESSEUR DE B. BELANGER

135 Rue Cascades

ST-HYACINTHE.

3 fév-6 août

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prelarts, Portières
et Rideaux

Chez
EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe

Bureau à St-Hyacinthe 9 RUE ST-DENIS
Tél. Bell 141

Bureau à Montréal
ch. 55, 97 ST-JACQUES
Tél. Main 556

Phaneuf & Poirier
AVOCATS

MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis.



LE VÉRITABLE ET SEUL AUTHENTIQUE. MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS. VENDUES D'APRÈS LES MÉRITES DU

LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co., Ltd.

Canadian Manhasset Cotton.

Les personnes désirant avoir de l'emploi à la nouvelle manufacture de coton sont priées de s'adresser à M. T.-D. Bouchard, Maire, à son bureau 173 rue Girouard. Des cartes de demande d'emploi peuvent être remplies à son bureau. Les personnes ayant de l'expérience dans les manufactures de coton sont invitées à faire leur demande au plus tôt; cependant tous les gens, hommes, femmes et enfants au-dessus de 16 ans n'ayant pas d'expérience dans ce genre de manufacture peuvent donner leurs noms.

Les personnes de l'étranger peuvent faire leur demande par lettre adressée à

M. T.-D. BOUCHARD, MAIRE, ST-HYACINTHE

Élevez vos veaux économiquement sans leur donner de lait

Aux prix que se vendent aujourd'hui le lait et le beurre, il est bien plus avantageux pour vous de convertir votre lait frais en ces produits que de le donner en nourriture à vos veaux; d'ailleurs cela est inutile car vous avez dans la

Farine Grofast pour les Veaux

(INTERNATIONAL GROFAST CALF MEAL)

une nourriture qui remplace avantageusement le lait et qui vous permettra d'élever des veaux hâtifs, sains et vigoureux très économiquement.

Demandez la Farine Grofast pour les Veaux (International Grofast Calf Meal) Votre marchand la vend en sacs de 25, 50 et 100 livres.

En vente par

Hubert Dupont,
H. Gaucher,
J. N. Laplante.

International Stock Food Company, Limited
TORONTO, Canada.

Ecrivez pour almanach GRATIS

Pharmacie du Dr J. E. A. Collette

DROGUES, PRODUITS BREVETÉS ET FRANÇAIS, ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, ÉPONGES, BANDAGES HERNIAIRES, CHOCOLATS, Etc., Etc.

Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses

et PRESCRIPTIONS DES MÉDECINS et REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

Bureaux et Pharmacie

197, Rue Cascades, Coin Ste. Anne, St. Hyacinthe.

Téléphone, jour : 348 — Téléphone, nuit : 311

100 FILLES DEMANDEES

Pour la fabrication des Corsets

BONS SALAIRES GARANTIS

Fabrique Idéale au point de vue Hygiénique.

S'adresser à la

E. T. CORSET Co.,

St-Hyacinthe, Qué.

ON DEMANDE

Une bonne servante pour ouvrage général de maison, pas de lavage. Bon salaire. S'adresser à 345 Girouard St-Hyacinthe jno.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Magnifique résidence à vendre Onze appartements très confortables. Système de chauffage à l'eau chaude. Éclairage au gaz et à l'électricité. Garage. Située sur la rue Girouard, à proximité du centre de la ville. S'adresser à T.-D. Bouchard, 173 rue Girouard. jno

81 TEL. BELL BUREAU 68 RUE ST-SIMON
92 " RÉSIDENCE 74 ST-DOMINIQUE
710 R 11— POINTE AUX FOURCHES

W. AMYOT

Représentant de "LA PREVOYANCE" compagnie d'assurances : sur la vie, contre les accidents, les maladies, etc.

A bien noter que \$1.00 par mois, payée à "LA PREVOYANCE"

assure votre salaire au cas de maladie ou d'accidents

ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

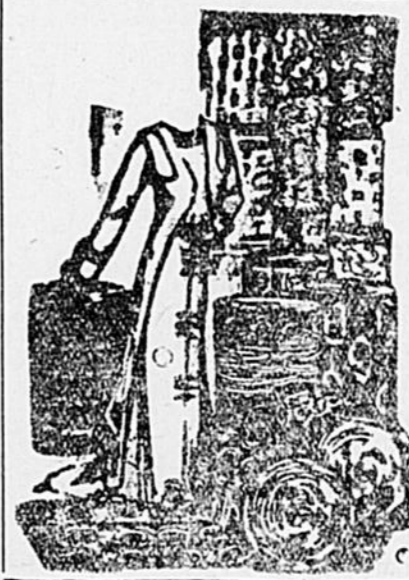
TERRES ET PROPRIÉTÉS DE VILLE A VENDRE OU A ÉCHANGER.

2-21-

ST-HYACINTHE

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'indiennes, Ducks, Mousselines, Organzas des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis bouillonnés de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

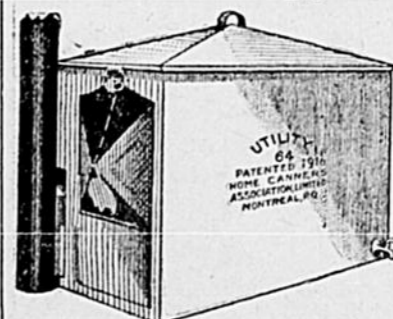
1-1-17

GROS PROFITS DANS LES CONSERVES DOMESTIQUES

Avant la guerre, la fabrication des conserves à la maison donnait des profits substantiels. Aujourd'hui, avec les prix élevés de tous les articles d'alimentation, cette fabrication constitue une véritable mine d'économies.

La Mise en conserve à domicile n'est pas un problème si vous possédez

Un Appareil "UTILITY"



Le seul appareil qui donne satisfaction. Approuvé par les gouvernements, les collèges agricoles et les particuliers. Il se paie rapidement par son travail. Garantie absolue. Simple—Robuste—Économique. Un enfant peut le faire fonctionner. Il sert aux démonstrations dans les écoles agricoles.

Avec l'appareil UTILITY les fruits peuvent se mettre en conserves pratiquement sans sucre, ce qui constitue une économie considérable, étant donné le prix exorbitant du sucre.

L'appareil UTILITY se fait en trois dimensions. Vous pouvez mettre tous vos légumes et fruits en conserves — au temps voulu pour tous les besoins de votre famille — et vous procurer ainsi des produits de qualité supérieure pour tout l'hiver, puis vendre le surplus au plus haut prix du marché.

L'Association des Fabricants de Conserves Domestiques Limitée vous garantit de disposer de votre surplus. Vous n'avez à vous occuper que de la mise en conserves. Les boîtes, étiquettes, etc., vous sont fournies aux plus bas prix par l'Association.

Il y a un gros marché pour tous vos produits. Ne les laissez pas se perdre. Quelques dollars placés dans l'Utility vous permettent de devenir fabricant.

Ecrivez pour brochures, catalogues et tous renseignements. Hâtez-vous de retenir votre appareil, car la demande, cette année, promet de dépasser la production.

ASSOCIATION DES FABRICANTS DE CONSERVES DOMESTIQUES LIMITEE.

60 rue Notre-Dame Est

Montréal

Règlement décrétant la construction de pavages et de trottoirs et autorisant un emprunt et une émission de débetures.

A une séance du conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe tenue dans l'Hôtel-de-Ville le mercredi cinq mai mil neuf cent vingt, en la manière et suivant les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite Cité, à laquelle séance sont présents : Son Honneur le maire Bouchard et les échevins Fontaine, Gobeille, Godbout, Chevalt, Lefebvre et Hallé formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire.

Attendu qu'il est nécessaire de construire des pavages et des trottoirs sur certaines rues et sections de rues de la cité de Saint-Hyacinthe.

Il est décrété par le conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe ce qui suit :

10. Des trottoirs en béton seront construits sur la rue Cascades. Ces trottoirs auront une largeur d'environ sept pieds et demi sur le côté nord de la rue, et une largeur d'environ six pieds sur le côté sud ; ces trottoirs auront une épaisseur de huit pouces. Ces trottoirs seront construits où il y a nécessité de remplacer ceux qui sont détériorés. Une somme de cinq mille piastres est présentement votée à cette fin.

20. La rue Cascades sera pavée dans toute sa longueur sur une largeur de vingt-neuf pieds, c'est-à-dire entre les deux trottoirs dans la partie de la dite rue située entre les limites ouest et la rue St-Michel, et avec des chaînes ou bordures en béton de six pouces de largeur et de cinq pouces de hauteur dans l'autre partie de la dite rue. Ce pavage sera composé d'une fondation en béton de six pouces d'épaisseur, recouverte d'une couche d'asphalte d'une épaisseur de deux pouces après compression avec un cylindre à vapeur de douze tonnes. Une somme de soixante-trois mille quatre cent soixante et seize piastres est présentement votée à cette fin.

30. La rue St-Simon sera pavée de la rue St-Antoine à la rue Cascades sur une largeur de trente pieds. Ce pavage sera composé d'une fondation en béton de six pouces d'épaisseur, recouverte d'une couche d'asphalte d'une épaisseur de deux pouces après compression avec un cylindre à vapeur de douze tonnes. Les chaînes ou bordures seront faites en béton et auront six pouces de largeur et cinq pouces de hauteur. Une somme de cinq mille trois cent cinquante piastres est présentement votée à cette fin.

40. La rue St-François sera pavée de la rue St-Antoine à la rue Cascades sur une largeur de trente pieds. Ce pavage sera composé d'une fondation en béton de six pouces d'épaisseur, recouverte d'une couche d'asphalte d'une épaisseur de deux pouces après compression avec un cylindre à vapeur de douze tonnes. Les chaînes ou bordures seront faites en béton et auront six pouces de largeur et cinq pouces de hauteur. Une somme de cinq mille trois cent cinquante piastres est présentement votée à cette fin.

50. La rue St-Antoine sera pavée de la rue Concorde à la rue St-Simon sur une largeur de vingt-quatre pieds. Ce pavage sera fait d'une couche en béton de six pouces d'épaisseur. Les chaînes ou bordures seront faites en béton et auront six pouces de largeur et cinq pouces de hauteur. La rue St-Antoine sera aussi pavée de la rue St-Simon à la rue St-François sur une largeur de vingt-quatre pieds, et ce pavage sera composé d'une fondation en béton de six pouces d'épaisseur recouverte d'une couche d'asphalte d'une épaisseur de deux pouces après compression avec un cylindre à vapeur de douze tonnes. Les chaînes ou bordures seront faites en béton et auront six pouces de largeur et cinq pouces de hauteur.

Une somme de quatorze mille piastres est présentement votée pour tous les travaux de pavage des dites sections de la rue St-Antoine.

60. La rue Girouard sera pavée du viaduc aux limites est sur une largeur de vingt-quatre pieds. Ce pavage sera fait d'une couche en béton de six pouces d'épaisseur. Les chaînes ou bordures seront faites en béton et auront six pouces de largeur et cinq pouces de hauteur. Une somme de trente mille neuf cents piastres est présentement votée à cette fin.

70. La rue Ste-Anne sera pavée de la rue Cascades à la rue St-Antoine sur une largeur de vingt-quatre pieds. Ce pavage sera fait d'une couche en béton de six pouces d'épaisseur. Les chaînes ou bordures seront faites en béton et auront six pouces de largeur et cinq pouces de hauteur. Une somme de quatre mille cent piastres est présentement votée à cette fin.

80. La rue Piété sera pavée de la rue Ste-Marguerite à la rue Cascades sur une largeur de treize pieds. Ce pavage sera fait d'une couche en béton de six pouces d'épaisseur. Les accotements seront faits en gravier. Une somme de trois mille sept cents piastres est présentement votée à cette fin.

90. La rue St-Michel sera pavée de la rue Cascades à la rue Girouard sur une largeur de vingt-quatre pieds. Ce pavage sera fait d'une couche en béton de six pouces d'épaisseur. Les chaînes ou bordures seront faites en béton et auront six pouces de largeur et cinq pouces de hauteur. Une somme de dix mille deux cents piastres est présentement votée à cette fin.

100. La rue Raymond sera pavée de la rue Ste-Héloïse au chemin de fer du Grand Tronc sur une largeur de vingt-quatre pieds. Ce pavage sera fait d'une couche en béton de six pouces d'épaisseur. Les chaînes ou bordures seront faites en béton et auront six pouces de largeur et cinq pouces de hauteur. Une somme de dix mille sept cents piastres est présentement votée à cette fin.

110. La rue Raymond sera pavée de la rue Girouard à la rue Ste-Héloïse sur une largeur de dix-huit pieds. Ce pavage sera fait d'une couche en béton de six pouces d'épaisseur. Les accotements seront faits en gravier. Une somme de six mille sept cent cinquante piastres est présentement votée à cette fin.

120. La rue Larocque sera pavée de la rue Girouard à la rue Ste-Héloïse sur une largeur de seize pieds. Ce pavage sera fait d'une couche en béton de six pouces d'épaisseur. Les accotements seront faits en gravier. Une somme de six mille cent piastres est présentement votée à cette fin.

130. La rue Viger sera pavée de la rue Raymond à la rue St-Joseph ; et la rue Richer sera pavée de la rue St-Joseph à la rue Rosalie. Ce pavage aura une largeur de seize pieds et sera fait d'une couche en béton de six pouces d'épaisseur. Les accotements seront faits en gravier. Une somme de douze mille quatre cents piastres est présentement votée pour ces travaux.

140. La rue St-Dominique sera pavée de la rue Claude à la rue Viger sur une largeur de seize pieds. Ce pavage sera fait d'une couche en béton de six pouces d'épaisseur. Les accotements seront faits en gravier. Une somme de cinq mille cent piastres est présentement votée à cette fin.

150. Les montants ci-dessus forment la somme totale de cent quatre vingt-deux mille cinq cent vingt-six piastres.

160. Les travaux de trottoirs sont payables suivant les dispositions du règlement numéro deux cent soixante et cinq concernant la construction des trottoirs dans la Cité de Saint-Hyacinthe.

170. Les travaux de pavage sont payables suivant les dispositions du règlement deux cent soixante et huit concernant la construction des pavages. Et le coût des dits travaux de pavage, exécutés en front et parallèlement à la ligne de profondeur des biens mentionnés dans la section 8 de la loi 9 Geo. V, chapitre 94, sera payable suivant les dispositions de la dite section et du dit règlement numéro deux cent soixante et huit, ce qui réduit le montant à emprunter à une somme n'excédant pas cent soixante et cinq mille piastres.

180. Pour payer les travaux de trottoirs et de pavages ci-dessus mentionnés et les dépenses de l'emprunt et de l'émission de débetures nécessaires à cette fin, la Cité de Saint-Hyacinthe, corporation municipale ayant son bureau d'affaires dans la Cité de Saint-Hyacinthe, dans la Province de Québec, est autorisée à emprunter une somme de cent soixante et cinq mille piastres remboursable en vingt paiements partiels, annuels et consécutifs devenant dus le premier novembre de chaque année, et chacun d'eux pour le montant mis en regard de son échéance dans le tableau ci-après. Le premier versement sur le capital sera échû le premier novembre mil neuf cent vingt et un.

190. Le capital de l'emprunt sera représenté par trois cent trente débetures de cinq cents piastres chacune, datées du premier novembre mil neuf cent vingt, et émises sous le sceing du maire, le contresceing du greffier et le sceau de la municipalité. Ces débetures seront numérotées de un à trois cent trente inclusivement.

200. Ces débetures porteront intérêt au taux annuel de cinq pour cent à compter du premier novembre mil neuf cent vingt, payable semi-annuellement le premier mai et le premier novembre de chaque année. Le premier semestre d'intérêt sera échû le premier mai mil neuf cent vingt et un.

210. Les versements d'intérêts à faire sur chaque débeture seront représentés par des coupons y annexés, numérotés de un à un nombre de ces coupons respectivement, et signés par le maire et contresignés par le greffier, par l'impression, gravure ou lithographie d'un fac-similé de leurs signatures.

220. Le tableau suivant donne le montant des deux semestres d'intérêt payable durant chaque année, et le montant en capital payable chaque année, conformément aux articles qui précèdent, et il indique de plus les numéros des débetures à racheter chaque année, à savoir :

| MONTANTS PAYABLES | | | | |
|-------------------|----------|---------|---------|--------------------|
| Année | Intérêts | Capital | Total | Nos. des débetures |
| 1921 | \$8250 | \$2500 | \$10750 | 1 à 5 |
| 1922 | 8125 | 7500 | 15625 | 6 à 20 |
| 1923 | 7750 | 13500 | 21250 | 21 à 47 |
| 1924 | 7075 | 13500 | 20575 | 48 à 74 |
| 1925 | 6400 | 13500 | 19900 | 75 à 101 |
| 1926 | 5725 | 13500 | 19225 | 102 à 128 |
| 1927 | 5050 | 13500 | 18550 | 129 à 155 |
| 1928 | 4375 | 13500 | 17875 | 156 à 182 |
| 1929 | 3700 | 13500 | 17200 | 183 à 209 |
| 1930 | 3025 | 13500 | 16525 | 210 à 236 |
| 1931 | 2350 | 6000 | 8350 | 237 à 248 |
| 1932 | 2050 | 6000 | 8050 | 249 à 260 |
| 1933 | 1750 | 6000 | 7750 | 261 à 272 |
| 1934 | 1450 | 5000 | 6450 | 273 à 282 |
| 1935 | 1200 | 5000 | 6200 | 283 à 292 |
| 1936 | 950 | 4000 | 4950 | 293 à 300 |
| 1937 | 750 | 4000 | 4750 | 301 à 308 |
| 1938 | 550 | 4000 | 4550 | 309 à 316 |
| 1939 | 350 | 4000 | 4350 | 317 à 324 |
| 1940 | 150 | 3000 | 3150 | 325 à 330 |

230. Les dites débetures et leurs coupons seront payables au porteur, au bureau de la Banque Nationale, à Saint-Hyacinthe, Québec, Montréal ou à tout autre endroit qui pourra être fixé par ce conseil, sur simple résolution.

240. Les débetures et leurs coupons seront payables au porteur mais elles contiendront la clause suivante : Cette débeture pourra être revêtue d'un certificat de propriété signé par le trésorier de cette municipalité et le transport subséquent de cette débeture devra être enregistré dans le livre tenu à cette fin par le trésorier.

250. Un fonds d'amortissement d'au moins un pour cent mais suffisant chaque année pour faire le paiement dû sur le capital durant la même année, suivant le tableau ci-haut, est créé.

260. Afin de former ce fonds d'amortissement et de pourvoir au paiement des intérêts, les montants reçus par la cité des propriétaires riverains des susdits trottoirs et pavages seront versés annuellement au dit fonds d'amortissement.

220. Afin de parfaire ce fonds d'amortissement et de pourvoir davantage au paiement des intérêts et au rachat des débetures, à leurs échéances respectives, il est, par le présent règlement, imposé sur tous les biens-fonds cotisables pour les fins susdites, et ce jusqu'à l'extinction complète de cette dette, une taxe spéciale annuelle suffisante pour payer les intérêts et former le dit fonds d'amortissement, à défaut des fonds provenant des revenus de la cité, comme susdit.

280. Le conseil municipal est autorisé à négocier, promettre de vendre et vendre ces débetures, en tout ou en partie, aux prix et conditions qu'il trouvera avantageux pour cette cité, et à se servir du produit de ces ventes pour les fins sus-mentionnées.

Nous, soussignés, Téléphore Damien Bouchard, maire, et Albini Messier, greffier, certifions que le règlement numéro deux cent quatre vingt quinze, décrétant la construction de pavages et de trottoirs et autorisant un emprunt et une émission de débetures, a été passé par le conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe à sa séance ordinaire du cinq mai mil neuf cent vingt.

Signé : T. D. BOUCHARD,
Maire de la Cité de Saint-Hyacinthe.

Signé : A. MESSIER,
Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.

Vraie copie :

A. MESSIER,
Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.

MAISON A VENDRE

105 RUE GIROUARD
En face du couvent de la Présentation, maison moderne, avec toutes les commodités. S'adresser à Fred. W. Moseley.

MANTEAU A VENDRE

Un manteau de printemps pour dame, couleur "gris sable". Tout neuf. Vendons pour cause de mortalité. S'adresser à 4½ rue Cascades, Ville.

LES PROBLEMES DE L'APRES-GUERRE

Le retour des soldats. La reconstruction du Canada. La nationalisation des chemins de fer.

Ce qu'en pense M. E. W. Beatty, président du C.P.R.

Le nombre des navires permettra d'effectuer le rapatriement des soldats aussi rapidement que le voudra le ministre de la Milice et que l'exigera la situation. Telle est la déclaration que faisait récemment à un journaliste M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien.

M. Beatty a été appelé il y a quelques semaines à la présidence de la Compagnie du Pacifique, comme successeur de Lord Shughnessy, et c'est à lui qu'incombait la tâche de conduire les affaires de cette grande institution dans la difficile période de l'après-guerre.

Le Pacifique possède, en outre d'un immense réseau de voies ferrées qui sillonnent tout le Canada, un service de transport maritime qui s'étend à toutes les mers du monde. Il est donc nécessairement appelé à jouer un rôle important, en coopération avec le gouvernement fédéral, dans le problème de la démobilisation de l'armée canadienne. L'opinion de son président nous a paru une des plus intéressantes à recueillir sur un sujet d'actualité qui intéresse le peuple canadien tout entier.

M. Beatty a répondu de bonne grâce aux questions que nous lui avons posées et nous a appris tout d'abord que le nombre des navires disponibles permettra de rapatrier nos soldats aussi rapidement que le désirera le gouvernement.

Il a aussi exprimé de façon très franche son opinion sur la question de la nationalisation du Pacifique Canadien. L'achat du Canadien Nord par le gouvernement a fait naître les rumeurs les plus diverses. On a prêté au gouvernement l'intention de s'approprier tous les chemins de fer canadiens, afin de mieux faire face, disait-on, au problème de l'après-guerre. On s'est en même temps demandé quelle attitude prendraient les directeurs de cette puissante compagnie devant une offre du gouvernement.

La réponse de M. Beatty est claire et nette. Il se place, pour exprimer son opinion, au point de vue de l'intérêt général et déclare que la nationalisation, d'après lui, ne donnerait pas une plus grande efficacité au réseau des voies ferrées et qu'elle n'est pas, par conséquent, nécessaire, ni opportune.

De quelle manière sera résolu le problème du transport des soldats par terre et par eau ?
"Les projets du gouvernement pour la démobilisation, nous répondit le président, sont en voie d'achèvement et le nombre des vaisseaux aptes à la traversée de l'Atlantique permettra l'entrée régulière des troupes au Canada, selon que le voudront les exigences du mouvement militaire."

"Afin de faciliter et de hâter le transport par chemin de fer, des ports canadiens, le Bureau de Guerre des chemins de fer canadiens formera un sous-comité qui se tiendra à Ottawa. Ce sous-comité se tiendra en relations constantes avec le ministre de la Milice et ses employés qui verront au transport des troupes dans toutes les parties du Canada."

"Mais, demandions-nous à M. Beatty, comment transporter tous ces soldats réformés ? Pensez-vous que la nationalisation du Pacifique Canadien pourra contribuer à la solution de ce grand problème ?



E. W. BEATTY
Le nouveau président du C.P.R.

"Vous me posez là une question bien directe ; on ne saurait y répondre avant de l'avoir retournée. A moins de prouver fortement que la nationalisation du Pacifique est nécessaire — ce que je ne crois pas — par ce que cela pourra ajouter à son efficacité comme agence de transport, je ne crois pas que cette nationalisation sera à l'avantage du gouvernement pas plus qu'au soldat réformé."

"Car, le Pacifique Canadien a fait ses preuves d'efficacité. Par la puissance de son matériel et de sa force motrice, grâce à la direction qui lui est imprimée par des hommes expérimentés dans les questions de transport, le Pacifique Canadien ne peut pas, à mon avis, obtenir de meilleurs résultats d'une autre façon que celle qu'il a toujours employée."

"Je sais que vous êtes aussi versé, cher monsieur, dans la question du transport par eau. Pourriez-vous nous dire quel sera le nombre des navires disponibles au transport des soldats au Canada, sans nuire au transport des navires marchands ?"

"Le plus gros transport des vivres et des matériaux se fera du Canada et des Etats-Unis en Angleterre et en Europe. Plusieurs de ces vaisseaux seront affectés au transport vers l'ouest, et alors, le transport des troupes n'aura pas à souffrir du trafic commercial transatlantique."

Me sera-t-il permis, maintenant, monsieur, de sortir un peu de la question et de vous demander quelle est votre opinion sur le problème des soldats réformés ?

"Je suis peiné de ne pas répondre à votre question. Elle est trop pleine de conséquences. Le gouvernement doit engager toute son attention dans cette question sérieuse. Il ne serait pas de mise que j'exprimasse mes vues personnelles, lesquelles d'ailleurs ne seraient d'aucune valeur particulière. Ne protestez pas ! nous dit-il amicalement. D'aucune valeur pour ceux qui y portent toute leur considération, et qui, sans nul doute, réalisent la grave responsabilité que comporte leur décision ?"

"Made of Mileage."

K&S TIRES

always give more care-free miles per dollar than any other make.

Ask for them at all good dealers and garages

H. ROBERT, Agent vendeur.
ST-HYACINTHE

OUVRIERS ET MANOEUVRES DEMANDES

BONS SALAIRES

S'adresser sur le chantier

RAYMOND CONCRETE Co

jno

LA VOIRIE

On s'est déjà mis à l'oeuvre, cette année, pour reprendre et continuer les travaux de pavage sur les principales rues de notre ville. Dès lundi dernier, une équipe d'hommes était mise à l'ouvrage sur la partie nord-ouest de la rue Bourdages, afin de hâter le pavage qu'il reste à faire sur cette rue jusqu'à St-Thomas d'Aquin.

C'est l'intention du département de la voirie de pousser rondement les travaux de pavage, cet été, et de paver autant de rues que le temps et la température permettront de le faire. On commencera bientôt à paver la rue Cascades et les rues faisant le tour du marché centre, pendant qu'une autre équipe d'hommes sera à l'oeuvre sur d'autres rues principales. Quand, l'automne prochain, il faudra suspendre ces travaux, notre ville aura cependant subi des améliorations considérables qui lui vaudront beaucoup, au point de vue de son développement commercial et industriel.

PROCHAIN CONCERT

Mlle Blanche Gonthier est une artiste de grande renommée. Elle est le soprano le plus en vogue à Montréal. Elle se fit entendre maintes fois dans la troupe d'opéra San Carlo, ainsi que dans de nombreux concerts, et elle a charmé partout. Mlle Blanche Gonthier s'est d'ailleurs fait entendre à St-Hyacinthe avec un brillant succès, surtout à l'occasion des *Noes de Jeannette*. Annoncer un concert de Mlle Gonthier, c'est donc promettre un véritable événement artistique.

C'est le 27 mai courant que Mlle Blanche Gonthier donnera un concert au théâtre Corona. Elle s'est assuré, pour ce concert, le concours de M. Gérard Poisson, ténor, aussi un artiste bien connu et très populaire.

LE GAZ A ST-HYACINTHE

A moins d'empêchement, c'est mardi prochain, le 18 mai, que la Commission des Services Publics siègera dans la salle d'audience, au Palais de Justice, pour régler la difficulté qui existe actuellement entre la cité de St-Hyacinthe et la Southern Canada Power Co.

On sait que la ville veut exiger de la dite compagnie qu'elle fournisse du gaz et respecte ses engagements envers la ville, tandis que celle-ci, prétendant perdre beaucoup d'argent en exploitant son usine à gaz et ne se croyant pas tenue de fournir du gaz d'après sa charte, refuse de se rendre aux exigences de la ville.

Comment cette difficulté sera-t-elle réglée?... c'est ce que l'on se demande.

AMELIORATIONS

La compagnie de chemin de fer du Grand Tronc a décidé de faire d'importantes améliorations sur le terrain de la gare. On a déjà commencé le travail qui contribuera à embellir ce terrain, et qui aura aussi pour effet d'obliger les charretiers à laisser leurs voitures à un endroit assez éloigné du quai de la gare en attendant que leurs services soient réquis.

On voudrait paraît-il, faire un jardin de fleurs à cet endroit jusqu'ici occupé par les charretiers.

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTEMES

- Mai 6—Marie, Madeleine, Rachel, Françoise, fille de Zotique Bengle et de Ernestine Larivière. Par. et mar. Frs-Xavier Larivière et Azilda Berthiaume.
- 6—Marie-Jeanne, fille de Albert Parenteau et de Marie-Louise Salvas. Par. et mar. Léo Thérour et Eve'ina Girouard.
- 8—Marie, Irène, Fleurette, fille de Edouard Duhamel et de Laure Ledoux. Par. et mar. Moïse Ledoux et Julie Lemay.
- 9—Marie, Blaise, Georgette, Armande, fille de Aristide Bachand et de Alice Lajoie. Par. et mar. Arthur Dagenais et Joséphine Lajoie.
- 9—Conrad, Jacques, Emile, fils de Georges Chenette et de Florida Péloquin. Par. et mar. Hormidas Chenette et Delphine Arpin.
- 10—Marie, Claire, Florence, Giselle, fille de Walter Jutras et de Laure Rheault. Par. et mar. Adélar Fournier et Caroline Rhéault.
- 10—Joseph, Rolland, Gill, fils de Lorenzo Robert et de Yvonne Flibotte. Par. et mar. Edmond Robert et Alma Piché.
- 11—Marie-Reine, Noëlla, fille de Albert Antaya et de Laura Ostler. Par. et mar. Jos. Antaya et Noëlla Ostler.
- 13—Cyrille, Hervé, Gaston, fils de Cyrille Thouin et de Deshisca Deslauriers. Par. et mar. Hervé Rivard et Yvette Thouin.

MARIAGES

- Mai 11—Entre J.-Wilfrid Dupont fils de Napoléon Dupont et de Régina Benoit, et Marie-Rosaline Hubert, fille de Joseph Hubert et de Armérie Beaudry, tous deux de cette ville.
- 11—Entre Donat Archambault, veuf de Ernestine Messier, et Marie-Louise Desgranges, fille de Joseph Desgranges et de Rosalie Desmarais, tous deux de cette ville.
- 11—Entre Ernest Picard, veuf de Robéa Lapière, et Alice Bourgeois, fille de Adjudor Bourgeois, chef de police, et de Léa Cordeau, tous deux de cette ville.
- 11—Entre J.-René Labarre, de St-Edouard de Montréal, fils de Hercule Labarre et de Vitaline Fournier; et Marie-Blanche Tuck fille de feu Charles Tuck et de Dorila Duchesne, de cette ville.

SEPULTURES

- Mai 10—Marie-Ange Craft, dite Soeur Marie Ste-Oliva, des Soeurs de la Présentation de Marie, fille de William Craft et de Olive Daudier, 22 ans.
- 10—Yvonne Sansoucy, fille de Philorum Sansoucy et de Maria Martin, 1 an.

EXPOSITION

Il y aura à Québec, les 21, 22, 23 et 24 juin prochain, une grande exposition des produits de l'Érablière organisée par la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec et pour laquelle seront affectés un grand nombre de prix.

On conçoit tous les avantages d'une telle exposition. Depuis quelques années, notre industrie sucrière a pris une importance qu'il convient de développer et aucune mesure n'atteindra cet objet plus qu'une exposition générale de tous les produits de notre érablière canadienne. La Commission de l'Exposition a donc été bien inspirée en organisant cette exposition qui intéresse plus de trente-cinq mille producteurs canadiens et qui est destinée à augmenter considérablement cette richesse qu'est notre érablière.

Cette exposition sera accompagnée de démonstrations du plus haut intérêt concernant l'exploitation des érables. C'est ainsi que l'on fera voir par comparaison, les progrès considérables accomplis depuis les premiers temps de l'exploitation sucrière jusqu'à nos jours ce sera pour ainsi dire une autre exposition des produits les plus primitifs et des machineries les plus modernes. On se rappelle le succès remporté, l'année dernière, par une installation de cette nature qui avait été organisée par le Gouvernement Provincial. Cette installation sera considérablement améliorée à l'occasion de la grande exposition de l'érablière de juin prochain.

Sans toi et avec toi

Demandez le dernier numéro du PASSE-TEMPS (656) qui contient huit morceaux de musique, dont "Sans toi et avec toi," mélodie créée par Madame Z. Guérin; aussi narration d'une vue animée dramatique, et plusieurs succès des meilleurs chanteurs, etc., etc.

En vente partout, 10 sous le numéro; par la poste 12 sous. Abonnement, un an, Canada, \$2.50; Etats-Unis, \$3.00. Adresse: LE PASSE-TEMPS 16 Craig-Est, Montréal.

+++++ TEL. BELL 024 RESIDENCE 313 +++++

W. Desmarais
MARCHAND DE CHAUSSURES
CUIR, CLAQUES ET VALISES

Spécialité:
Chaussures de Travail

45 RUE SAINT FRANÇOIS
...ST-HYACINTHE...

+++++ 14m-14out. +++++

Avis d'assemblée

Le Syndicat Ouvrier tiendra son assemblée annuelle dimanche le 23 mai à 1½ hr de l'après-midi, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville.

Tous les membres sont priés d'y assister et d'apporter leurs livrets qui leur serviront de billet d'entrée.

ON DEMANDE

Une servante dans une petite famille privée à Montréal.
S'dresser à P. OLESKER, St-Hyacinthe. 1fs

Magasin OLESKER

Monsieur P. Olesker a le plaisir d'annoncer à ses nombreux clients qu'il vient de transporter son magasin à la porte voisine de son ancien établissement.

Le nouveau local de M. Olesker étant plus grand et ayant subi toutes les améliorations modernes, cela le met encore plus en position qu'avant de donner à chacun une pleine et entière satisfaction.

Le magasin P. Olesker contient un grand assortiment d'habillements pour hommes et enfants, ainsi que chaussures et merceries. Les dames y ont aussi un choix complet pour faire l'achat de leurs robes et manteaux.

Une visite au magasin OLESKER est sollicitée.

7-28

DENTIERS EN ALUMINIUM COULÉ



QUI NE SE BRISERA JAMAIS

Voilà la bonne nouvelle que j'annonce à ceux qui brisent souvent leurs dentiers en caoutchouc.

Avec un dentier en aluminium, votre bouche est toujours fraîche, avantage que vous n'avez pas avec les dentiers en caoutchouc.

Si vous avez besoin de dentier ou de ponts en or, NE RISQUEZ PAS, venez me voir.

Extractions sans douleur par méthode spéciale.

DR A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE
190 GIROUARD - ST-HYACINTHE

J.S. Beaudet

Notaire.
Argent à prêter. — Assurance

3 RUE DU PALAIS,
ST-HYACINTHE P.Q.
6-6-18

Comment Purifier le Sang

Comme remède contre la constipation, l'indigestion et les impuretés du sang prenez, aux repas et avant de vous coucher, l'Extrait de Racines, communément appelé le Sirop Curatif de la Mère Seigel. Ce traitement suivi avec soin guérit dans presque tous les cas. Procurez-vous le véritable. Chez les pharmaciens.

THEATRE CORONA

DIMANCHE, 16 MAI, EN MATINEE ET SOIREE

L'AVENTURIERE INNOCENTE

Un film de luxe extraordinaire dans lequel la fameuse étoile de l'écran VIVIAN MARTIN, aidée d'artistes choisis, tient le premier rôle. La pièce a fait sensation, sans précédent, dans la presse New-Yorkaise. En plus une comédie:

IT'S A HARD LIFE figurant Snub Pollard.

7ième épisode de la série **Les Aventures de Ruth**

LUNDI, 17 MAI

OUR BETTER SELVES

Drame superbe figurant la charmante actrice FANNY WARD et LEWIS J. CODY. Histoire de deux papillons de la société, un homme et une femme, que l'effet de la grande guerre a convertis en héros. C'est une histoire des plus palpitantes, pleine d'amour et d'intrigues. Le programme comprend aussi une Désopilante Comédie.

2ième EPISODE de la série **La Main Invisible**

Le rôle principal est tenu par ANTONIO MORENO.

MARDI, 18 MAI

LA MEILLEURE PART

Drame par des amateurs de la ville sous la direction de O. PERRON.

ORCHESTRE 25 cents, BALCON 20 cents, ADMISSION 15 cents.

MERCREDI, 19 MAI (UN JOUR SEULEMENT)

La Meilleure EPOUSE

Drame de famille puissant en émotions dans lequel la grande artiste CLARA KIMBALL YOUNG est secondée par les étoiles suivantes:

Lillian Walker, Kathlyn Williams, Edward Kimball, etc.

Comédie: DANGEROUS MAN McGRAN.

10ième épisode de la série **The Black Secret**

JEUDI, 20 MAI

Concert: Gill Plamondon.

Matinées: Tous les SAMEDIS et DIMANCHES

ADMISSIONS: ORCHESTRE 18 CTS, BALCON 13 CTS.
Quelques Sièges Réservés à 23 cents.

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

**Pancartes de tous Genres
SUR PAPIER ET SUR CARTON**

Feuilles de Rôle, Blancs de Liste Electorale
et Autres Formules pour Rayer
ou Ajouter les Noms de la liste Electorale.